



**THÉÂTRE, CINÉMA,  
DANSE, MUSIQUE,  
EXPOSITIONS,  
FESTIVALS...  
Tout ça pour un  
prix  
démocratique !**

Retrouvez l'agenda des événements accessibles et le programme des activités gratuites et à moins de 3 euros sur  
[www.article27.be/bruxelles](http://www.article27.be/bruxelles)

**Article 27 sensibilise et facilite l'accès à la participation culturelle ; ses actions sont destinées aux citoyens qui subissent une situation de pauvreté.**

- En facilitant l'accès à une diversité de manifestations culturelles (tarif réduit via le ticket Article 27, sorties collectives,...)
- En proposant des animations de réflexion autour de la culture
- En initiant des ateliers artistiques et des stages (sur les thèmes de la culture, de l'art contemporain,...)

### **Pour qui ?**

Pour toute personne inscrite dans une association luttant contre la pauvreté et partenaire d'Article 27 (CPAS, centres d'insertion socioprofessionnelle, centres d'alphabétisation, maisons de quartier, maisons d'accueil,...)

**Si vous bénéficiez d'une aide sociale, demandez plus d'informations à votre travailleur social ou contactez-nous !**

**Article 27 # Bruxelles**  
**02/646 30 28**  
**bruxelles@article27.be**